

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26808**

Intitulé

Conseiller en développement des compétences

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère de la Défense - Direction du personnel militaire de la marine nationale (DPMM)

Contre-amiral.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein de la Marine nationale et de l'armée de Terre, le conseiller en développement des compétences (CDC) assure les fonctions :
- d'adjoint à l'autorité du domaine de compétence (pilote de domaine par spécialités et filières professionnelles).

Il constitue le niveau de cohérence et de synthèse de l'ensemble des études (doctrine, organisation, gestion, certification) de son domaine de spécialité.

- de conseiller, chargé de mission, chargé d'études au sein d'une direction des ressources humaines.
- de correspondant privilégié de l'échelon central pour ce qui relève des conduites de projets liés au développement des compétences métiers et de la formation.

Au sein de l'armée de Terre, le « conseiller en développement des compétences » assure plus précisément les fonctions suivantes :

- pilote de métiers,
- pilote de domaine de spécialités,
- pilote de gestion,
- traitant GRH spécialiste confirmé.

Les capacités attestées :

INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Effectuer une analyse des contextes et de l'environnement, de l'emploi concerné et concevoir un référentiel des activités et des compétences liées à cet emploi, construire des outils d'observation et de recueil de l'activité, afin d'élaborer un dispositif ciblé et/ou global de développement des compétences requises.

CONSEIL - POLITIQUE PARTENARIALE

Conseiller les directions, les services et les chefs d'unités ; Participer à la politique partenariale de l'institution ; Optimiser les dispositifs de développement de compétences.

CONDUITE DE PROJET

Conduire des projets dans le domaine des ressources humaines et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, piloter un dispositif global de développement des compétences, élaborer et présenter un dispositif d'évaluation et de mesure de la qualité d'un dispositif d'acquisition de la compétence.

MANAGEMENT

Manager des équipes pluridisciplinaires ; Participer à l'élaboration de plans de formation individualisés de ses collaborateurs ; Proposer des axes de développement de compétences ; Définir les activités et le planning d'un service pédagogique ; Participer à la gestion financière d'un service.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans la Marine nationale, cet emploi s'exerce au sein d'un Etat-major, auprès de l'autorité représentant l'employeur ou au sein d'un centre de formation initiale ou continue pour adulte.

Dans l'armée de Terre, cet emploi s'exerce essentiellement :

- soit auprès du directeur des études et de la prospective (DEP) des organismes de formation
- soit auprès du conseiller du directeur des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) au sein des trois sous-directions de politique, de gestion et de formation de la DRH-AT.

Dans le secteur civil, cette activité s'exerce dans des entreprises privées ou publiques, de toutes tailles et de tous secteurs, organismes de formation, organismes financeurs publics et privés de la formation continue.

pilote de métiers, pilote de domaine de spécialités, analyste de parcours professionnels.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1404 : Management et gestion d'enquêtes

K2101 : Conseil en formation

K2102 : Coordination pédagogique

K2111 : Formation professionnelle

Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes relatives à :

- Ingénierie de développement des compétences
- conseil – politique partenariale
- conduite de projet
- management

Sont évaluées par le livret d'expérience professionnelle, un entretien avec les professionnels du jury, et/ou une mise en situation par production d'un mémoire professionnel associé à une soutenance sur une étude relative au développement des compétences.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Marine Conseil d'instruction de la DPMM par délégation ou par jury de certification.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Armée de Terre : Président du jury : GSDF Collège formateur : 2 formateurs du cours GRH des ESCC Collège professionnel : 2 professionnels / le pilote de domaine GRH et/ou le pilote métier GRH et /ou officier de la SDG/BG ADRH Marine : 1 président, 2 professionnels, 2 formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Conseiller en développement des compétences" avec effet au 15 mai 2007, jusqu'au 07 septembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

6 titulaires de la certification en moyenne par an.

Autres sources d'information :

- www.defense.gouv.fr/marine
- www.defense.gouv.fr/terre
- www.defense-reconversion.fr

Lieu(x) de certification :

- Marine : Direction du Personnel Militaire de la Marine (DPMM) - Base de défense de Tours - RD 910 - 37076 Tours cedex 2
- Armée de Terre : DRHAT Tours / SDF / Direction des études et de la prospective (DEP) GRH et des métiers de l'AGSC.

Base de défense de Tours DRHAT/SDF - RD 910 - 37076 Tours cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Marine : Direction du Personnel Militaire de la Marine (DPMM) - Base de défense de Tours - RD 910 - 37076 Tours cedex 2

Armée de Terre : DRHAT Tours / SDF / Direction des études et de la prospective (DEP) GRH et des métiers de l'AGSC.

Base de défense de Tours DRHAT/SDF - RD 910 - 37076 Tours cedex 2

Historique de la certification :